

QUESTION INTERREGIONALE

de Mme Isolde RIES (SPD),
députée du Landtag de Sarre et
membre du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

ainsi que

de la Commission « Transports et Communications » du CPI

conformément à l'art. 13, paragraphe 4 du règlement intérieur du CPI du 13 juin 1986,
dernièrement modifié le 10 juin 2011, publiée le 3.12.1999.

Objet : Développement de la mobilité transfrontalière

Notre Grande Région compte le plus grand nombre de travailleurs transfrontaliers d'Europe. Plus de 230 000 navetteurs traversent chaque jour la frontière d'un État. De nombreuses régions sont confrontées à un effondrement du trafic, car personnes et marchandises sont principalement transportées par voiture et par camion plutôt que par train, bus ou bateau. Beaucoup de lignes ferroviaires ne disposent pas de techniques de contrôle et de sécurité modernes et transfrontalières, voire d'éléments de base tels que l'électrification. En outre, la densité des services du transport ferroviaire régional et en particulier transfrontalier de voyageurs reste limitée en partie à un petit nombre de trajets en train pendant la journée ou à des offres uniquement le week-end. Il manque des points de chargement et des itinéraires alternatifs pour le transport de marchandises.

Dans ce contexte, nous posons la question interrégionale suivante au Sommet et aux Exécutifs de la Grande Région :

1. Quels sont les chiffres de la mobilité transfrontalière dans la Grande Région ?
2. Comment les chiffres transfrontaliers sont-ils collectés, quelles sont les bases de planification disponibles ?
3. Y a-t-il des chiffres sur la nécessité d'une accessibilité transfrontalière des employeurs et des institutions telles que les universités au-delà des frontières avec l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la Wallonie ?
4. Y a-t-il un concept de mobilité avec tous les acteurs impliqués dans la Grande Région ? Si non, cette option est-elle prévue ?
5. Existe-t-il des accords dans la région transfrontalière concernant le bus, le train et le trafic fluvial ?

6. Qu'ont fait les différents acteurs pour mettre en œuvre l'avis d'experts et la proposition du CPI d'une plate-forme transfrontalière de coopération entre les autorités responsables des chemins de fer et des bus ?
7. Un système de billetterie transfrontalier sera lancé pour la Rhénanie-Palatinat, la Sarre et le Luxembourg. Quand peut-on s'attendre à une introduction et y a-t-il des efforts pour lancer un billet commun dans l'ensemble de la Grande Région ?
8. Quelles sont les solutions régionales éprouvées sur l'ensemble de la région transfrontalière (parkings relais, concepts de covoiturage, etc.) ?
9. Quelles connexions et lignes d'autobus transfrontalières pourraient être améliorées ?
10. Que font les différentes régions membres pour accélérer l'extension des écluses de la Moselle ?
11. Quelles sont les initiatives soutenues pour promouvoir la mise en réseau des modes de transport en faveur des consommateurs (projets pilotes de transferts assistés de la voiture aux transports publics locaux, connexion du réseau de pistes cyclables aux gares ferroviaires, etc.) ?
12. Où voyez-vous un potentiel pour des parkings relais supplémentaires (Park & Ride) ou des parkings relais pour vélos (Bike & Ride) ?
13. Est-il prévu d'améliorer la situation dans la zone frontalière au cours des 5 à 10 prochaines années ?
14. Comment les acteurs concernés s'assurent-ils que la planification des infrastructures ferroviaires s'effectue conjointement pour le transport de marchandises et de voyageurs ?
15. Comment les résultats de l'aménagement du territoire et de la planification régionale et transfrontalière sont-ils intégrés dans la planification des infrastructures nationales, par exemple dans le Plan fédéral des infrastructures de transport (BVWP) en Allemagne ?
16. Quelles sont les ressources disponibles pour le développement et la mise en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux services ainsi que pour le renforcement des structures existantes, tels que le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe [MIE, anglais : Connecting Europe Facility (CEF)] ?
17. Quelles subventions les acteurs ont-ils reçues pour les projets de transport ferroviaire transfrontalier au cours de la période 2010-2018 ? Quels étaient les montants disponibles au cours de la même période ?